

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 3 février 2021
Visioconférence TEAMS

Présences :

Marcia Babineau (Art dramatique)

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)

David Décarie (Études françaises)

Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)

Norma Doiron (Rep. prof., Arts)

Julie Forgues (Arts visuels)

Thomas Hodd (Anglais)

Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)

Gervais Mbarga (Info.-comm.)

Denise Merkle (Traduction et langues)

Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)

Monique Richard (Musique)

Jonathan Robichaud (Rep. étud., Sc. soc.)

Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

Arnaud Scaillez (Rep. prof., Sc. Soc.)

Anahita Shafiei (rep. unité II)

Lise Savoie (Travail social)

Jean-François Thibault (Doyen)

Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)

Guy Vincent (Histoire et géographie)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 3 février 2021

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Des membres proposent cinq ajouts au point Informations, soit les points Fermeture de campus, Mots tabous, Caméras et enregistrements des cours, Report du congé sabbatique de Christophe Traisnel et Budget.

Le doyen rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Il propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Il propose la correction au point 8 du nom de Benoit Doyon-Gosselin.

Le doyen propose l'adoption du procès-verbal modifié. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020

Point 5.1.1 : Le suivi nécessaire au Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation du B.A. (majeure en information-communication) a été fait auprès du VRER.

Point 5.2 : Le suivi nécessaire à la modification de la description du cours TSOC4463 a été fait le 10 décembre dernier auprès de la secrétaire générale.

Point 9.1 : Puisqu'une réunion extraordinaire du Sénat académique s'est tenue le 29 janvier, l'assemblée facultaire, prévue initialement le même jour, a été reportée au vendredi 5 février 2021.

Point 9.2 : En raison de la phase rouge et des réunions qui en ont découlé, le webinaire de la FASS prévu le 20 janvier a été reporté à ce mois-ci.

4. Affaires étudiantes

Jonathan Robichaud explique que le conseil étudiant des arts n'est pas encore constitué, mais que l'on compte faire de la promotion auprès des étudiantes et étudiants dans les prochaines semaines. De plus, le conseil étudiant des sciences sociales prévoit des activités réalisables pendant la phase rouge, comme un bingo, animé par des artistes locaux, qui permettra d'amasser des fonds pour une cause. Ces fonds seront récoltés sous forme de dons, entre autres par le conseil étudiant lui-même. Le décanat propose également son appui financier pour cette activité.

En ce qui a trait à l'organisation du banquet de la FASS, des discussions sont en cours, mais la formule reste à déterminer. Certaines idées ont été lancées pour un banquet à distance, comme la présence d'artistes et l'envoi d'une boîte de produits à chaque participante ou participant.

Le doyen encourage le conseil étudiant à demander la collaboration du décanat pour planifier cet événement.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 École de travail social [Annexe 1]

5.1.1 Modification du cours TSOC6129

Lise Savoie présente les modifications du cours TSOC6129. Les changements proposés visent essentiellement à arrimer le contenu de ce cours avec le deuxième cours de méthode et à remplacer le mot « mémoire » par « thèse ». Les objectifs ont également été revus afin qu'ils répondent à la taxonomie de Bloom.

Lise Savoie propose la modification du cours TSOC6129. La proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

6.1 RDD et RVD

Rien à signaler.

6.2 Sénat et Comité des programmes

Le doyen revient sur la rencontre extraordinaire du Sénat qui portait sur la formule à privilégier pour célébrer la fin des études des étudiantes et étudiants cette année. On a opté pour une cérémonie de remise des diplômes en mode virtuel, divisée par faculté et s'échelonnant sur quelques jours.

Plusieurs aspects doivent encore être réglés, comme la possibilité que certaines activités soient offertes simultanément dans les trois campus, notamment les discours, et la planification des cérémonies de chacune des facultés.

À ce sujet, le banquet et la cérémonie pour les finissantes et finissants de la FASS pourraient, par exemple, être regroupés en un seul événement et se dérouler en mai ou en juin.

7. Années sabbatiques : rapport du Comité facultaire des congés

Le comité facultaire des congés, composé de Julie Forgues, Jeremy Hayhoe, Mario Paris, Marie-Andrée Pelland, Cynthia Potvin et Jean-François Thibault, a étudié les rapports des congés sabbatiques des professeurs et professeurs suivants : Jean-Luc Bonnaud, Guillaume Fortin, Thomas Hodd, Karine Gauvin, Denise Lamontagne, Patrice Nicolas (type A), Leyla Sall (type B), Charles Gaucher et Sylvia Kasparian (type C).

Le comité s'est réuni en janvier pour l'évaluation des dossiers, qui avaient tous été préalablement évalués par les assemblées d'écoles ou de départements.

Le doyen souligne les nombreuses réalisations présentées dans les rapports, même dans un contexte où plusieurs ont dû modifier leurs activités de recherche, annuler des déplacements ou des conférences, etc. Tous les rapports reçoivent une évaluation positive.

Le doyen, au nom des membres du comité, propose l'adoption du rapport du Comité facultaire des congés. La proposition est adoptée par consensus.

8. Demandes d'exemptions : examens finaux *[Annexe 2]*

8.1 FLSA3353

8.2 FRAN1500

8.3 ICOM2900

Le vice-doyen présente les demandes d'exemptions d'examens finaux, dont les justifications figurent en annexe.

Un membre constate l'absence de certaines signatures.

Le vice-doyen propose l'adoption des demandes d'exemption sous réserve d'ajouter l'approbation départementale. La proposition est adoptée par consensus.

9. Nomination – Professeur associé à l'École de travail social : Paul Grell [Annexe 3]

Lise Savoie présente le dossier du professeur Paul Grell qui a enseigné à l'École de travail social et qui codirige actuellement une thèse de maîtrise.

Elle propose la nomination de Paul Grell comme professeur associé à l'École de travail social. La proposition est adoptée par consensus.

10. Document de travail sur les faibles inscriptions [Annexe 4]

Le doyen présente un document de travail qui vise à encourager la discussion dans les unités sur les faibles inscriptions dans certains cours. Le document montre le nombre de cours offerts à un, deux ou trois étudiantes ou étudiants lors des cinq dernières années. À titre d'exemple, il indique que, pendant ces années, dix-huit cours de 1^{er} cycle et vingt-cinq cours de 2^e et 3^e cycle ne comptaient qu'une seule inscription.

Il demande donc aux unités de réfléchir à des solutions pour assurer une offre de cours essentiels pour les programmes, tout en évitant les faibles inscriptions.

Une membre souligne que ces données relatives aux cours à faibles inscriptions témoignent aussi d'un manque d'équité dans la mesure où certaines et certains enseignent au contraire à de très grands groupes.

Le doyen confirme que l'enjeu de l'équité dans la distribution des charges professorales doit également faire partie de la discussion et que ce point a déjà été soulevé à l'ABPPUM. Il ajoute que le nombre de crédits accordés pour un cours qui compte très peu d'étudiantes ou d'étudiants varie selon les facultés et qu'il est nécessaire de s'y pencher à la FASS.

Des membres soulignent qu'il serait difficile d'établir une règle commune pour toutes les unités et tous les cycles, puisque les situations diffèrent. Par exemple, une faible inscription dans un cours de 3^e cycle apparaît moins inhabituelle et la charge de travail demeure tout de même importante. De plus, on mentionne que l'abolition des spécialisations a contribué à réduire le nombre de ces cours.

Le doyen invite les unités à discuter de cet enjeu afin de proposer des solutions.

11. Prix d'excellence académique (FASS) [Annexe 5]

Le doyen présente le document de réflexion sur la création d'un prix d'excellence académique pour reconnaître le travail que les professeurs et professeures font en salle de classe. La Faculté des sciences décerne d'ailleurs un tel prix.

Le prix d'excellence académique serait géré par le décanat, associé à une bourse de 1000 \$ et les noms des potentiels récipiendaires seraient suggérés par les conseils étudiants, de même que les étudiantes et étudiants. Des principes et modalités ont été élaborés et le doyen invite les membres à en discuter dans leur unité respective.

Certains membres émettent des avis partagés sur la pertinence d'un tel prix. Il y en a quelques-uns qui jugent que la bourse de 1000 \$ associée à ce prix devrait plutôt être destinée aux étudiantes et étudiants de la FASS et que ce prix peut entretenir un esprit de rivalité entre collègues. D'autres soulignent le bien-fondé de cette idée dans la mesure où un prix d'excellence académique est non seulement gratifiant, mais il peut aussi permettre l'obtention de subventions de recherche puisque la qualité de l'enseignement est tenue en compte, entre autres par le CRSH.

Le doyen invite les membres à discuter de ce prix d'excellence académique dans leur unité.

12. Faculté des études supérieures et de la recherche : suivi

Le doyen et le vice-doyen ont rencontré les quatre représentants de la faculté à la FESR pour faire le point sur un certain nombre de griefs qu'ils ont notés.

Le doyen lit aux membres du conseil une lettre adressée à Francis LeBlanc, mais qui n'a pas encore été envoyée. La lettre fait état de l'atmosphère de moins en moins collégiale et respectueuse à la FESR, du manque de respect des particularités disciplinaires et du sentiment d'exclusion qui résulte d'une situation où certaines et certains semblent considérés comme des collègues de seconde classe.

Il consulte les membres afin d'établir la meilleure stratégie pour faire connaître les préoccupations du corps professoral de la FASS.

Les membres approuvent le contenu ainsi que le ton de la lettre et témoignent de la condescendance de la FESR à l'égard de certains collègues. On suggère d'ajouter à la lettre des exemples concrets de situations d'exclusion.

Ignorant si le problème se situe à la direction, au conseil ou chez les membres de la FESR, le doyen se propose de rencontrer Francis LeBlanc dans un premier temps et de lui faire parvenir ensuite la lettre avec le VREER en copie conforme. Il tiendra les membres informés lors du prochain conseil.

13. Autres points

Rien à signaler.

14. Informations

14.1 Stages : FASS3100 et FASS3200 (stages de formation pratique)

Le vice-doyen rappelle aux membres que deux stages ont été créés l'an dernier : FASS3100, un stage de 3 crédits, et FASS3200, un stage de 6 crédits. Ces cours, de même que le FASS3000 Projets spéciaux, sont d'abord destinés aux étudiantes et étudiants du baccalauréat multidisciplinaire, mais ils peuvent être comptabilisés comme cours au choix ou cours à option dans d'autres programmes.

Ces cours pourraient être pertinents dans les programmes qui ne comprennent pas de stage.

14.2 Fermeture de campus

Jean-Luc Bonnaud s'interroge sur la marche à suivre dans le cas où un cours accueillerait des étudiantes et étudiants de différents campus, mais qu'un des trois campus ferme en raison d'une tempête.

Le vice-doyen indique que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la RVD et que, pour le moment, si un de ses cours se déroule dans un campus ouvert, l'étudiante ou l'étudiant doit y assister, et ce, même si son campus « d'appartenance » est fermé pour la journée.

14.3 Mots tabous

Jean-Luc Bonnaud revient sur la censure en milieu universitaire, un sujet qui a marqué l'actualité dans les dernières semaines. Les médias ont abondamment traité de plaintes liées à l'emploi de mots tabous à l'Université d'Ottawa et, plus récemment, à l'Université McGill, le décanat a demandé à une chargée de cours d'expurger des passages de ses romans à l'étude à la suite de plaintes d'étudiantes et d'étudiants.

Il demande si le décanat a adopté une position sur cette question.

Un membre indique qu'il a écrit à ses collègues pour discuter de cette question et réfléchir, par exemple, à des éléments à inclure dans les plans de cours. Il s'inquiète puisque certaines œuvres sont certes délicates, mais incontournables dans l'enseignement de la littérature. Le cas se présente également dans les cours d'histoire où des sujets potentiellement sensibles sont abordés.

Un autre membre ajoute que des collègues traitent des minorités dans leurs cours et s'imposent déjà une autocensure. Des lignes directrices et l'appui des instances s'avèrent essentiels dans ce contexte.

Le doyen indique qu'une rencontre est prévue prochainement pour se pencher sur cette question importante, parce que liée à la liberté académique. Il suggère, comme certains l'ont déjà fait, d'amorcer des discussions dans les unités.

14.4 Caméras et enregistrements des cours

David Décarie a remarqué que, lors de l'enregistrement de ses cours, il occupe une place minuscule sur l'écran alors qu'une étudiante ou un étudiant qui allume sa caméra apparaît en gros plan. Cette situation pourrait expliquer l'absence de caméras allumées en classe virtuelle.

Un membre indique que des réglages sont possibles sur Teams pour résoudre ce problème.

14.5 Report de sabbatique – Christophe Traisnel

Le doyen informe les membres du conseil que Christophe Traisnel devait prendre son congé sabbatique de juillet 2021 à juin 2022, mais qu'il le reportera d'un an puisque ses déplacements prévus en Europe sont impossibles actuellement.

14.6 Budget

Le doyen rappelle que le budget de l'Université a été adopté en septembre dernier et indique que les unités ne recevront pas de courriel cette année leur demandant de présenter leurs besoins budgétaires.

Edgar Robichaud effectue en ce moment une mise à jour des besoins budgétaires et le Comité consultatif du rectorat a été créé récemment. Une première réunion de ce comité s'est tenue le 17 janvier pour faire le point sur le budget.

Le décanat aimerait reporter les surplus de cette année sur le budget de l'an prochain et le doyen tiendra les membres informés des décisions relatives au budget.

15. Clôture de la séance

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 15 h 14.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc